L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JUIN 1883. 56me Année

Baduer, Benner & Co., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 26 JUIN 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, aux les personnes.

Edition du Dimanche.

Un an.....$3 00
Renferme douze feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Renferme douze feuilletons.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Protection pour le Texas.

Ce n'est pas cous qui parlons ainsi, mais un des journaux les plus importants du Texas, le *Daily Post*, de Houston ; nous ne faisons en effet, que reproduire le titre, "*Protection for Texas*" d'un de ses articles, où il se sépare hardiment des partisans du traité de réciprocité, proposé entre les Etats-Unis et le Mexique.

Le *Post* n'a pas toujours été de cet avis ; il a commencé par accueillir favorablement le projet, et la raison en est bien simple. Voilà longtemps que l'on mitonne au Nord le traité de soi-disant réciprocité, suivant l'expression très-sensée du *Post*. Le pensée mère date du jour où a été posé le premier rail, de St-Louis ou de Chicago vers le Sud-ouest. Au bout de toutes les lignes ferrées qui sillonnent le Texas et ont pour objectif le Mexique ; au bout de celles qui se construisent dans le Mexique même, et tendent à relier les deux républiques, il y avait, dès le commencement et comme conséquence naturelle le projet du fameux traité. La spéculation ordinaire ne saffirait pas à expliquer d'aussi gigantesques entreprises ; il faillait, pour les justifier, la perspective d'un échange mutuel de produits entre les deux pays, et de l'immense trafic qui allait en résulter.

"A premier coup d'œil, le Texas n'a vait qu'à gagner à tout cela. N'était-il pas la voie naturelle qu'allait suivre le nouveau commerce international ? Lui, que les chemins de fer avaient déjà si heureusement transformé, il allait trouver une nouvelle source de richesse dans le traité ; il se déclare donc tout d'abord en sa faveur.

En y réfléchissant, pourtant, il s'aperçut qu'il y avait une bien grande distance entre les sections les plus populeuses du Mexique et les fabriques du Nord et de l'Est des Etats-Unis, qui ont la prétention d'aller placer leurs produits dans ce pays ; il comprit que le transport par voie ferrée est toujours coûteux Il était donc à craindre qu'une grande partie du commerce dont il espérait profiter, n'abandonnât la voie de terre, celle du Texas, pour prendre celle de la mer, qui est presqu'aussi rapide et beaucoup moins dispendieuse. Ces réflexions ne contribuèrent pas peu à refroidir l'enthousiasme avec lequel il avait accueilli l'idée du traité.

Bientôt se présentèrent, à l'esprit du Texien, certaines conséquences de ce projet, conséquences qu'il n'avait pas découvertes jusque-là, et qui devenaient pour lui assez inquiétantes. Il n'y avait encore vu que le placement, dans la république voisine, des machines et des produits manufacturés du Nord. Mais, au retour de ce qu'il allait recevoir des Etats-Unis, quels articles pourrait-bien leur envoyer le Mexique ? N'était-ce pas un pays agricole, comme le Texas ? Les Mexicains ne se livraient-ils pas, eux aussi, et avec ardeur, à l'élevage du mouton ? A l'aide de l'entrée en franchise, leurs laines ne viendraient-elles pas faire aux siennes une rude concurrence sur les marchés du Nord ?

L'industrie sucrière fait, depuis quelques temps, des progrès énormes chez nos voisins. Mais les Mexicains ne saitiventils pas aussi la canne ? Le climat sous lequel ils vivent, ne leur permet-il même pas d'obtenir, plus sûrement et à meilleur marché, des produits d'aussi bonne qualité que les leurs, sinon de qualité supérieure ? A l'aide du traité que l'on fabrique, le sucre du Mexique ne pourrait-il donc pas s'offrir aux Etats-Unis, à des conditions désastreuses pour celui du Texas ?

Toutes ces considérations, et bien d'autres de même nature, ont puissamment agi, depuis deux ou trois mois, sur les esprits de nos voisins de l'Ouest. Ils commencent à comprendre qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner au traité ; ils le regardent avec défiance ; quelques-uns même le combattent déjà avec ardeur ; ils demandent ouvertement la protection pour leurs laines, pour leur sucre, pour leurs industries naissantes ; ils veulent que l'on accorde à ces industries les avantages, les privilèges auxquels celles de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Angleterre doivent leur prodigieuse prospérité actuelle. Il les réclament au nom du droit, au nom de l'égalité, au nom de la justice. Que deviennent les bénéfices énormes que leur promettaient les politiciens et les spéculateurs en chemins de fer ? Ne leur faudra-t-il pas les acheter bien cher par la ruine de leur production intérieure, qui se trouve, en effet, menacée de proscription sur tous les marchés de l'Union ? Et peuvent-ils, doivent-ils sacrifier des cultures et des industries d'un rapport sûr, permanent, qui sont la source véritable de la richesse dans toutes les contrées du monde, à des bénéfices purement éventuels, qu'un heureux hasard peut leur procurer aujourd'hui, qu'un accident imprévu pour leur enlever le lendemain ?

Et maintenant, nous ne savons pourquoi certains hommes publics, dans le Nord et l'Est, s'obstinent à ne trouver d'opposition à leur projet de traité que dans le Louisiane, seule productrice, disent-ils, et productrice en insuffisante, du sucre aux Etats-Unis. N'avons-nous pas, autour de nous, une foule d'exactilaires, plaidant éloquemment la même cause que nous ? Le Texas qui, malgré les avantages de commerce de transit qu'on lui promet, n'hésite pas, comme on le voit, à se déclarer en faveur de la protection des industries nationales ? La Floride, qui a absolument les mêmes intérêts que nous à défendre ? L'Alabama, qui veut ouvrir, de la protection du tarif, toutes ses exploitations agricoles et manufacturières ? Les ouvriers de sorghe de l'Ouest, qui demandent également l'appui du tarif pour leur industrie naissante ? Et, enfin, toute la masse des Etats dont les manufactures et les usines n'ont vécu et prospéré jusqu'ici que, grâce à cette même protection que nous invoquons nous-mêmes ?

Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Ohio n'est-il pas une preuve évidente de ce que nous avançons ? La démocratie ne vient-elle pas de s'y déclarer solennellement en faveur d'une juste protection des industries nationales, et une pareille manifestation de la part de ce puissant Etat, que l'on appelle l'Etat des Présidents, n'est-elle pas un symptôme du travail qui se fait dans les esprits ?

C'est là l'idée qu'expriment également les journaux du Texas, le *Daily Post*, entr'autres. Ils ne se bornent pas à discuter la question, au point de vue économique ; ils l'envisagent aussi au point de vue politique ; ils prouvent que tout le Sud, tout l'Ouest, ont adopté le système protectionniste.

"Jamais le libre échange, dit un des correspondants du *Post*, n'a dû un Président ; et il n'y résuire pas plus dans l'avenir que dans le passé ; jamais il n'a enlevé ni n'enlèvera l'Ohio, la Pennsylvanie, New York ; et les victoires qu'a pu remporter, dans ces derniers temps, la démocratie, elle les doit, non à l'agitation qui s'est faite sur la question du tarif, mais au besoin de réformes administratives qu'éprouvait le pays et que le parti républicain n'a ni voulu, ni su, ni pu lui donner. Le Sud devient chaque jour, de plus en plus protectionniste, et c'est dans la protection, la protection seule, qu'il peut trouver le salut."

Deux mots, en terminant, et comme conclusion naturelle de cet article.

Voilà plus de deux ans que l'*Abeille* a arboré fièrement et franchement le drapeau d'une protection juste, équitable, nécessaire, des industries nationales, bien entendu, avec une modification des droits qui sont réellement nuisibles au pays et ne profitent qu'aux monopoleurs ; voilà plus de deux ans qu'elle signalait hautement la révolution qui s'est produite dans toute l'étendue du Sud, au point de vue économique ; l'adoption, par tous ces Etats, d'une politique exclusivement protectionniste. Nous l'avons dit bien souvent, nous le répétons encore, les démocrates libre-échangistes du Nord et de l'Est se trompent grossièrement, s'ils comptent, aux *polls*, sur l'appui de notre section ; qu'ils ne fondent aucune espérance sur les quelques manifestations qui pourraient se produire dans certaines Conventions, en faveur de leurs idées. Ils s'exposeraient à d'amères désappointements. La section qu'ils soutiennent ne fait qu'entretenir une déplorable division.

LOCQUET-LEROY INSTITUTE.—Les exercices annuels de cette institution auront lieu après-demain soir, jeudi 28 juin, à la salle Grunewald. On y entendra, pour la partie littéraire, des lectures de compositions, des récitations, des scènes interprétées par les jeunes filles, des discours, etc, etc, etc.

La partie musicale sera aussi infiniment intéressante, et les bravos ne manqueront pas aux élèves du chant et du piano. Il y a en effet dans ces classes musicales, comme dans les classes littéraires, des sujets distingués, dont les professeurs sont fiers à juste titre.

Les demoiselles Molax qui dirigent si remarquablement l'Institut Locquet-Leroy, qui chaque année en augmentent, en affermissent la réputation, ont su s'adjoindre, dans toutes les branches, des professeurs du plus haut mérite. Non seulement ils s'affirment par un riche fonds de connaissances, mais encore ils ont une longue habitude de l'enseignement, et ils possèdent ce don, toujours rare, de se faire respecter et aimer tout à la fois.

La solennité de jeudi prouvera une fois de plus la haute valeur de cet établissement ; elle sera une joie, un triomphe pour les élèves, pour les professeurs, pour les familles, et pour Mlles C. W. et S. L. Molax, les deux Principales qu'il faut toujours citer pour savoir, leur esprit d'administration leur distinction de leurs manières et la façon si affectueuse dont elles traitent les jeunes filles confiées à leur bonne garde.

GRAND ASSAUT D'ARMES.—M. W. Barbarin, appartenant à l'une des familles les plus avantageusement connues de la Louisiane, donnera dimanche prochain, à la salle Grunewald, un grand assaut d'armes.

Cet assaut dont les amis de M. Barbarin ont eu l'idée, a surtout pour objet de le produire en public comme professeur d'escrime.

Le public, nous en sommes certain, sera enchanté de la présentation. En effet, outre les brillantes aptitudes dont il est doué, M. Barbarin a été l'élève du maître des maîtres (nous parlons ici de démonstration) de la Nouvelle-Orléans, notre vieil ami Gilbert Rosière.

Ces aptitudes dont nous venons de parler, Rosière, si bon juge en pareille matière, les avait remarquées chez l'élève et il voulut en faire un sujet et le rendre propre à l'enseignement de l'escrime, pour lequel le jeune Barbarin semblait avoir une véritable vocation.

Rosière ne s'était pas trompé, et il est tout savant avec plaisir le résultat qu'il avait obtenu là. Tous ceux qui ont eu des leçons de M. W. Barbarin, le citent comme un professeur de grande habileté, donnant la leçon avec une infatigable patience et une rare lucidité dans la démonstration, cette qualité dominante de Rosière, par lequel chaque coup était toujours intelligemment analysé.

L'assaut de dimanche, dont nous souhaitons le succès complet, sera divisé en deux parties. Dans la première paraîtront les tireurs suivants : MM. Paul Monnin [professeur français] et W. Barbarin [professeur louisianais] ; R. Tannerot et E. Morel ; C. Massicot et B. S. Théard ; E. Pinac et L. Queyrouze ; F. Landumiey et L. Torregrosse.

Dans la seconde partie MM E. Morel et C. Massicot ; B. S. Théard et R. Tannerot ; E. Pinac et L. Torregrosse ; Queyrouze et F. Landumiey, et enfin W. Barbarin et L. P. Monnin.

Entre les deux parties le professeur Monnin fera de la technique, de la démonstration, ce qui ne sera pas l'moindre le moins intéressant de la séance.

Cette fête d'escrime s'ouvrira et se fermera par quelques unes des plus jolies pages du riche répertoire de M. Henry Joubert qui, avec son obligeance ordinaire, l'obligeance qui du reste accompagne presque toujours le talent, a bien voulu prêter son concours à un compatriote.

Prix du billet 50 cents, donnant droit d'entrée à un cavalier et à une dame. L'assaut commencera à midi.

WEST END—St. Médard, le grand pleurard, selon le dicton populaire, semble vouloir, cette saison, donner raison à la vieille légende. Depuis le 8 juin, nous sommes en effet gratifiés de continuelles avalaisons qui nécessairement causent un notable préjudice aux charmantes stations des bords du Pontchartrain. Il serait temps que cette détrempe d'une partie du, d'autant plus que nous voici à la dernière semaine de M. Liberati, qu'on veut entendre encore et toujours des que l'on a fait connaissance avec son beau talent.

Nous l'avons écrit, c'est samedi que l'éminent artiste nous fera ses adieux,

Ce soir-là, au West End on lui présentera publiquement le comptoeux cornet, cariché de pierreries, que tout le monde a pu admirer à la vitrine du magasin Grunewald, rue du Canal. Cet instrument sans pareil est que Pon évalue à cinq ou six mille piastres, a été fait expressément par le célèbre facteur C. G. Conn, de Elkhart, [Indiana] qui l'offre à Liberati comme témoignage d'admiration pour l'instrumentiste et d'estime pour le gentleman.

Les artistes de l'orchestre du West-End voulant aussi prendre part à cet hommage bien mérité. Non seulement le concert accoutumé sera lieu ce soir là, mais encore trois solistes distingués MM. D'Aquin, Sontag et Reine (flûte, cor, hautbois) s'y feront entendre.

Quant à Liberati, pas n'est besoin d'écrire qu'il vendra ce surpenant en pareille occasion ; et les pierreries de son cornet d'honneur ne paraîtront certainement pas avoir plus de prix que les perles d'éloquence qu'il nous tient en réserve.

Cette soirée sera donnée au bénéfice de M. Liberati. *L'Italie fera de sa.*

Hiscocus, Ga.—Le Dr W. B. Prather dit "Brown's Iron Bitters" est gagnant de plus entière satisfaction dans tous les cas où on en a fait usage.

Supplément de L'ABEILLE.

Pour les ventes de propriétés de contribuables en défaut, que doit opérer M. J. D. Houston, collecteur de taxes d'Etat du district supérieur de la paroisse d'Orléans, voir notre supplément de ce jour

FORT ESPAGNOL.—*La Mascotte* va très prochainement disparaître de l'affiche. Nous invitons donc les retardataires à profiter des rares occasions de l'entendre qui leur restent encore. On comprend facilement que l'ensemble a gagné beaucoup à cette série de représentations, et que chaque soir l'interprétation se fait plus complète. Allez donc visiter ce gentil théâtre ; nous en répondons, vous y reviendrez fréquemment.

L'orchestre du professeur Borchert est toujours là, avec son excellent choix de morceaux, et cela seul vaut l'excursion

EXCURSION A OCEAN SPRINGS.—Demain mercredi, 27 juin, grande excursion à Ocean Springs, par le rapide de Mobile, le nombre des chars sera tel qu'il y aura excellentes places pour tout le monde. M. Fred. Maubecret, chargé de l'agence de ces excursions bebdomadaires, se fait un devoir et un plaisir de procurer le plus entier comfort aux passagers.

Le prix de ce charmant voyage à l'an des plus jolies rives qui soient, n'est que d'une piastre, aller et retour.

FARANTA'S SPECIALITIES — M. Faranta est un inconsolable, lui et son succès. Les toutes sont toujours là, inaltérées par tant de brutales averses, et à la moindre petites éclaircie vous voyez la foule fidèle qui reprend le chemin de l'angle des rues du Canal et Villeré. Ce soir encore elle sera à son poste.

LOUISIANE.

Le Courrier de Houma, du 23 juin :

Depuis quelques jours, la chaleur est excessive, la canne est encore un peu en retard, mais les habitants ont l'espoir de faire une bonne récolte cette année. Tout est calme et tranquille dans notre paroisse.

—Décédés, à Houma, le 19 juin, à l'âge de 5 mois et 3 jours, Joseph J. M. Duthu, enfant de A. Duthu et d'Ernestine Jolet ;

Au Petit Caillou, le 20 juin, à l'âge de 4 ans et six mois, Isia Babin, fille d'Omer Babin et de Victorine Navare.

Le Journal d'Iberia, du 23 juin :

Depuis près d'un mois, nous avons des pluies incessantes, et les récoltes en souffrent horriblement, car l'herbe pousse et les travaux sont suspendus. Nos habitants se plaignent avec raison, car avec ces temps pareils ils ne peuvent guère faire de travaux.

—Nous apprenons que M James Brown, de Jeanerette, a été trouvé noyé dans le bayou. M. Brown était un brave homme et ses amis trouveront un grand vide dans leur communauté. M. Brown, il y a quelque temps, avait subi la perte de son cheval lors de pour une chute provoquée par les "cears," à la gare!

—M. Alexandre Pellerin a fait une chute dans le courant de cette semaine, chute qui aurait pu avoir des résultats funestes. Il est tombé du haut du toit d'une bâtisse qu'il avait en construction au Salt Mine ; fort heureusement, les blessures sont très légères.

Le Méridional d'Abbeville (paroisse Vermillion), du 23 juin :

Aux environs du village, tout marche pour le mieux. L'état sanitaire est exceptionnellement bon pour la saison, et la récolte est belle à l'envie, mais il fait une chaleur presqu'insurmontable.

—Les nouvelles du 1er ward ne sont pas trop satisfaisantes. Là il pleut trop ; chaque jour est une répétition de la veille, ou ce qui concerne le temps ; bref, les habitants de ce voisinage se voient réduits à l'inaction à cause du mauvais temps. La saison continuant ainsi, la récolte ne sera pas abondante. Des Iles Maronnes, nous apprenons que la sécheresse a fait un assez grand tort. Les habitants s'en plaignent beaucoup.

—Il y a fort longtemps qu'on ne s'est autant plaint de la mauvaise saison. Le commerce est mort ; nous nous marchande font-ils des pitoyables mines.

—Les cantharides ont envahi plusieurs jardins du village, et y ont causé des dommages considérables.

L'Etoile d'Ibérie, du 23 juin :

Peu à dire sur les récoltes, sauf qu'elles sont belles, mais que les pluies excessives ont fait pousser l'herbe avec tant de vigueur, que nombre de champs sont envahis. Cependant, si on pouvait avoir une quinzaine de jours de beau temps, la saisie remis en ordre. En somme, la perspective est bonne : canne, coton et maïs, et si nous ajoutons qu'à ce dernier, planté en grande quantité, on a joint nombre d'autres plantes nutritives ou fourragères, on comprendra que la situation d'un habitant aisément, ne fûrent-ce que l'année prochaine, si rien de majeure survient, pour détruire les promesses que nous font les récoltes.

—M. Jules Mestayer, député du shérif de notre paroisse, dont l'habitation est située à la Petite Anse, à environ un mille et demi du village, nous a fait parvenir, mardi dernier, plusieurs grabots de coton de la grosseur d'un œuf de pigeon, nous faisant dire, en même temps, que c'était l'échantillon exact d'une récolte de six arpents, au même point de maturité. Il a, indépendamment de cela, une superbe récolte de 35 arpents de cannes, plus quelques rangs de coton dont la semence a été envoyée par le Bureau d'Agriculture de Washington, D. C., et qui semble devoir être beaucoup plus prolifique que le natif.

Vu les pluies inopportunes et la difficulté de débarrasser les champs de l'herbe qui commence à les envahir, on peut hardiment dire que la récolte dont M. Mestayer nous a envoyé l'échantillon, est une des plus avancées de notre section.

Nous ajouterons que sa récolte de maïs, dont il a une grande quantité, est exceptionnellement belle,

Le Lake Charles Commercial (paroisse Calcasieu) du 23 juin :

Presque tous nos correspondants se plaignent d'une trop grande abondance de pluie. Les récoltes peuvent en souffrir, surtout le coton.

—Le temps, cette semaine, a été très chaud, et nous avons eu des pluies fréquentes.

—Vendredi soir, au moment où tous les citoyens de la localité étaient réunis pour assister à l'ascension d'un ballon, une difficulté est survenue entre enfants blancs et noirs ; un homme de couleur voulut intervenir, le contenir à la main ; on s'est saisi de lui, et il a été conduit en prison.

—L'ex-gouverneur Flanders, de la Nouvelle-Orléans, était, cette semaine, au Lake Charles. Il y était venu pour assister à une réunion des directeurs de la Banque de Calcasieu.

Le Capitoline Advocate (Baton-Rouge) du 23 juin ;

L'année scolaire, à l'Académie de St-Joseph, s'est terminée par une distribution des prix et une grande séance musicale et littéraire. Les amis et les parents des élèves s'y étaient rendus en foule. Les élèves ont donné, dans cette occasion solennelle, de nombreuses preuves de l'excellente éducation qu'elles doivent à leurs excellentes maîtresses. Tous les exercices ont été accueillis par des chaleureux applaudissements bien mérités.

—On vend des melons d'eau dans nos rues, depuis quelques jours.

—Les primeurs, en fait de fruits, sont rares ; nous n'avons encore vu que des figues et des pêches.

—Nos concitoyens allemands s'apprêtent à donner un grand Volks Fest ici, le 4 juillet.

Horsford's Acid Phosphate

Tonique pour les hommes qui ne sont livrés à un travail excessif.

Le Dr J. C. Wilson, de Philadelphie, Penn., dit : "Je m'en suis servi comme tonique en général, et spécialement avec des résultats satisfaisants pour la faiblesse et la dyspepsie chez les hommes qui se sont livrés à un travail excessif."

La circulation des Marchandises en France.

On compte en France 23 bureaux de douanes principaux par lesquels entrent et sortent la plus grande partie des marchandises qui alimentent le commerce de la France avec l'étranger et ses colonies ; ces douanes sont : Marseille, le Havre, Paris, Bordeaux, Boulogne, Dunkerque, Cette, Rouen, Belfort, Dieppe, St-Nazaire, Jeumont, Calais, Tourcoing, Avricourt, Valenciennes-Blanc-Misseron, Nantes, Lille, Roubaix, Bagny, Bayonne, Nice et l'île de Corse. Sur un commerce de 8,424 millions, en 1881, ces bureaux de douanes ont importé pour 6,574 millions de marchandises alors que les autres douanes réunies n'ont reçu ou expédié que pour 1,850 millions de produits divers.

Si au lieu de ne prendre que les chiffres du commerce spécial dans lesquels ne figurent que les marchandises françaises ou françaises, on examine les résultats du commerce général dans lequel il est tenu compte des marchandises de transit et de celles en entrepôt, le mouvement des 23 douanes a été, 1881, de 8,357 millions de francs contre 2,363 millions pour les autres douanes réunies sur un total de 10,720 millions de marchandises de toutes natures, de toutes provenances et pour toutes destinations.

Les deux premières douanes de France sont Marseille et le Havre avec une importance presque égale puisque la première a enregistré, en 1881, pour 1 milliard 351 millions de marchandises et la seconde pour 1 milliard 285 millions. Après le Havre vient immédiatement Paris avec 945 millions de valeur, puis : Bordeaux, 522 millions ; Dunkerque, 361 millions ; Boulogne, 287 millions ; Cette, 219 millions et Rouen, 206 millions.

Les douanes de Belfort, Jeumont, Dieppe, Calais, Tourcoing ont fourni, en 1881, des entrées et des sorties réunies de 188 à 122 millions ; enfin les douanes de St-Nazaire, Avricourt, Valenciennes, Nantes, Lille, Roubaix, Bagny, Nice et Bayonne ne sont fait remarquer par une importance de réunion de 99 à 29 millions, alors que l'île de Corse, la plus faible des douanes principales, ne donnait qu'un peu moins de 7 millions de valeurs (6 millions 9).

Bien que toutes les douanes servent également à l'entrée et à la sortie des marchandises, l'importation et l'exportation ne s'effectuent pas de la même manière dans chacune d'entre elles ; certaines douanes sont plus avantagées sous le rapport des entrées, certaines autres sous celui des sorties. Les tableaux ci-dessous permet de se rendre compte d'un coup d'œil de ce double mouvement.

Douanes.	Année 1881. En somme Entrées.	Sorties.	Valeurs en millions de fr au trésor général.	
Marseille	1 127	760		
Le Havre	1,022	883		
Paris	562	461		
Bordeaux	334	259		
Dunkerque	216	56		
Boulogne	217	211		
Cette	174	57		
Rouen	165	41		
Jeumont	103	41		
Belfort	93	113		
Calais	94	42		
Avricourt	66	26		
Saint-Sauveur	55	96		
Tourcoing	63	63		
Nantes	59	22		
Dieppe	56	117		
Lille	43	22		
Valenciennes	38	49		
Bagny	32	16		
Nice	29	2		
Bayonne	18	13		
Nantes	17	41		
Ile de Corse	2	9		

Sur les 23 douanes et dessus désignées, Tourcoing a des entrées égales aux sorties ; 216 sont plus favorisées par les importations que par les exportations et 6 seulement, savoir : Bordeaux, Belfort, Saint-Nazaire, Dieppe, Valenciennes et Roubaix accusent un total de sorties supérieur à celui des entrées. Il est à noter qu'un nombre de ces six douanes qui exportent plus qu'elles ne reçoivent, ou comptent parmi les frontières : Belfort, Valenciennes et Roubaix, ce qui fait que les exportations ne prédominent en France que dans les trois ports de Saint-Nazaire, de Bordeaux et de Dieppe.

Or, non-seulement les douanes diffèrent entre elles, mais encore leurs opérations propres se modifient assez sensiblement dans un espace de temps relativement court. Pendant la période de six ans, qui s'est écoulée de 1876 à la fin de l'exercice 1881, 11 douanes ont vu leur importance s'accroître d'une manière indéfinie. Ainsi, tandis que Marseille ne progressait que de 1,910 millions à 1,996 millions, le Havre montait de 1,508 à 1,904 millions, Bordeaux de 553 à 712 millions, Cette de 148 à 204 millions, Belfort de 65 à 200 millions. Au cours des six mêmes années, les douanes de Jeumont, Calais, Tourcoing, Lille, Roubaix et Bayonne sont restées relativement stationnaires, et on a dû constater une diminution sensible dans celles de Rouen, de Dieppe, de Boulogne, Nantes, Lille et Fagny.

Ces changements d'état tiennent à des causes diverses, parmi lesquelles il faut comprendre la nature même des marchandises qui alimentent plus particulièrement tel ou tel commerce, des différents ports. Il est à remarquer, en effet, que les deux ou trois principaux ports reçoivent ou expédient à peu près toutes les sortes de marchandises ; il est certains produits qui, soit à raison de leurs destinations, soit en quelque sorte élection de domicile dans certains ports.

Les noix, par exemple, forment le plus riche article du commerce d'importation et d'exportation de Marseille, puisque ces seuls articles représentent à l'entrée de cette douane 230 millions en valeurs de matières premières ; et à la sortie 67 millions en valeurs de tissus de coton et 55 millions de tissus et rubans de laine. Les céréales fournissent 178 millions de francs à l'entrée de Marseille, et les graines oléagineuses 58 millions.

Au Havre, c'est le coton avec une valeur d'entrée de 196 millions, puis le café pour 128 millions, les laines en masse pour 87 millions, les tissus de soie pour 81 millions et les céréales pour égale somme. A la sortie, on retrouve les tissus de soie pour 157 millions, les tissus de laine pour 120 millions, puis un article tout spécial, les peaux préparées ou ouvrées pour 92 millions.

Le grand commerce de la douane de Paris repose, à l'entrée, sur les vins, 85 millions, et sur les sucres 49 millions ; à la sortie, sur les tissus de soie 91 millions, de laine 56 millions et sur les ouvrages en peaux ou en cuir 48 millions. Ce dont encore les vins qui se placent en première ligne des importations de ce port (136 millions) avec un second article, eaux-de-vie et liqueurs, pour 23 millions.

Boulogne est surtout un port de tissus, laine, soie et coton, à l'entrée comme à la sortie. Par Dunkerque, 72 millions de céréales, 39 millions de graines oléagineuses, 88 millions de pyrites de fer entrent en France ; à la sortie on compte 11 millions de sucres. A Cette comme à Bordeaux, les vins, les eaux-de-vie et liqueurs, mais aussi à l'entrée les bois communs d'une valeur de 20 millions. Rouen est un port d'importations de céréales 59 millions, et de sortie de sucres raffinés 18 millions. Les bois communs et les houilles figurent pour 12 millions et 7 millions à l'importation en douane de Dieppe, comme contre-partie de 34 millions de sorties de tissus, de laine et de soie.

Saint-Nazaire reçoit des céréales et exporte des l'orfèvrerie et des conserves alimentaires.

La douane de Jeumont ouvre l'entrée du territoire français à 29 millions de houille. Calais a laines, céréales et bois à l'entrée, et laines, vins et machines à la sortie. Nantes reçoit beaucoup de sucre en poudre des colonies et de l'étranger et exporte des sucres raffinés. Nice commerce surtout avec les huiles, les vins, les céréales et les fruits. Enfin Bayonne achète des céréales, du poisson, des vins et vend des bois communs, des résines indigènes, de l'orfèvrerie, de la bijouterie et de l'horlogerie.

M. Ch. Goodright a 700,000 arpents de terre au sud de la rivière Rouge, Texas. Il possède 40,000 têtes de bétail.

Le Rév. W. B. Smith, de Grafton, Mass., dit : "Je me suis trouvé fort bien de l'usage des "Brown's Iron Bitters", pour la pauvreté du sang."

De l'éminent Dr M. R. Hopson Memphis, Tenn.

"J'ai employé Celdon's Liquid Beef Tonic dans plusieurs cas de consomption et de débilité générale, et j'ai pu constater que c'était une admirable préparation nutritive, tonique et stimulante. (N'en prenez pas d'autres que celui-ci.)

Le réservoir de la compagnie des mines hydrauliques de Milton, à Smartsville, California, lequel contenait 650,000,000 de pieds cubes d'eau, a rompu ses digues, dernièrement. Envahie par cet amas d'eau, la rivière Middle Yuba a haussé subitement de 100 pieds. Tout ce qui s'est trouvé sur le passage du torrent, sur une longueur de plusieurs milles, a été balayé. Plusieurs personnes ont péri.

Il y a maintenant 191 filatures de coton fonctionnant ou en construction dans les Etats du Sud ; c'est 27 de plus qu'il n'y en a dans la Nouvelle-Angleterre, mais de côté le Massachusetts, et 16 de plus que n'en possède cet Etat. Ces chiffres sont assez éloquents. On voit que le Sud est sur la voie de devenir, de simple consommateur qu'il était, son propre producteur et son propre fabricant.

La direction des écoles publiques de St-Louis, Missouri, a résolu de ne pas abolir les punitions corporelles.

La Floride a 630 fabriques, qui emploient 2749 ouvriers et a un capital de $1,679,930. Les gages annuels des ouvriers sont de $989,592. Les ouvriers produisent une valeur de $4,685,403.

On essaie de cultiver le thé dans l'ud de l'Etat du Mississippi.

"Brown's Iron Bitters" fortifient les nerfs, les muscles et les organes de la digestion, ajoutant à la vigueur naturelle et excitant l'appétit.

Le navire Flintshire, de Shanghai, avait emporté 791,000 livres de thé du Japon. L'expert chargé de les examiner a dû en faire rejeter 2000 caisses.

On signale une détestable habitude qui se glisse dans certaine société de New-York : On vend dans certains magasins des cigarettes de tabac de choix, fortement imprégné d'opium. Ces cigarettes à taxe sont fumées par bon nombre de femmes.

Il s'agit d'organiser une association des éditeurs de journaux, dans le Missouri, dans le double but d'établir une parfaite harmonie dans la Presse de l'Etat.

Le premier meeting de l'association doit avoir lieu les 20 et 21 septembre prochain.

C'est à Newberg, New York, et dans les environs que se cultivent une grande partie des fraits qui se consomment à Boston, à Hartford et dans plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre. Auparavant, tous les fraits leur arrivaient par la ville de New-York ; un service spécial vient d'être inaugaré entre Newberg et ces villes ; on y produit surtout les raisins et les pêches. On compte expédier 150 tonnes de raisins, quatre fois autant qu'en 1882.

On s'attend à une même augmentation dans les expéditions des pêches et des groseilles. La récolte des pêches valant manqué, l'an dernier ; cette année, elle est très abondante.

Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association.

Nous avons déjà expliqué le but éminemment philantropique de cette association. Hier, les souscripteurs se sont réunis et ont voté d'importantes modifications à la charte qui a paru il y a déjà quelque temps dans l'*Abeille*. On trouvera aujourd'hui dans nos colonnes d'annonces les modifications dont il s'agit et nous y appelons la sérieuse attention des familles.

Ainsi, le dépôt de 10 pour cent est maintenant facultatif, de même que les primes payées peuvent être recouvrées ou non, à la mort du mineur assuré. La Direction est donc fondée à exiger que le montant de polices nécessaires pour permettre à la compagnie de commencer ses opérations ($300,000) soient placés immédiatement.

Cette combinaison nouvelle de l'assurance sur la vie et de la tontine est plus de progrès que pour le présent et l'avenir. On n'est est déjà préoccupé au dehors, et la compagnie louisianaise a reçu les plus sérieuses adhésions. Il serait étrange que dans une ville de 200,000 habitants, on ne pût pas trouver à assurer de 300 à 3,000 enfants au taux de $1,000 ou de $100 chacun. Qu'on songe donc qu'il s'agit de garantir à ces derniers les moyens de gagner une honorable existence à leur majorité.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs, riches ou pauvres, blancs ou de couleur, à répondre à l'appel de la Compagnie et à s'inscrire dans une bureau local de la Banque des Citoyens] ancien local de la Banque des Citoyens] au coin des rues Royale et Douane. Ils peuvent s'y présenter de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Les souscripteurs ne paieront absolument rien avant que les $300,000 de polices aient été placés.

Section 11.—Qu'il soit une contre-assurance se trouvant et étant, sans un contrat spécial pour garantir, en cas de décès du mineur, le remboursement au souscripteur, du montant assuré de polices dans ladite Association, payées en jour de souscription au jour du décès, ainsi qu'il est établi au section 7 de cet article ; et que les primes ne seront pas moins de $100 payables annuellement d'avance, savoir comment suit, sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourra faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.

TABLE B.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent EST fait. REMBOURSEMENT des primes sans intérêt, en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuelle $1000	Age	Annuelle $1000
0 à 1	40,50	11 à 12	92,44
1 à 2	33,33	12 à 13	104,21
2 à 3	41,85	13 à 14	119,58
3 à 4	44,74	14 à 15	138,96
4 à 5	48,13	15 à 16	165,79
5 à 6	51,95	16 à 17	200,8[illegible]
6 à 7	56,39	17 à 18	255,19
7 à 8	61,44	18 à 19	
8 à 9	67,44	19 à 20	
9 à 10	4,32	20 à 21	
10 à 11	82,87		

Section 12.—Que la section 2 de cet article soit remplacée ainsi qu'il suit : "Le dépôt de dix pour cent et les primes annuelles seront portés intérêts à quatre pour cent (4 0/0) par an, composé de la date de paiement jusqu'à la maturité de la police ou jusqu'à la mort de l'assuré, avant cette époque."

Section 13. Que la clause conditionnelle dans la section 5 de cet article, savoir : "Les primes en arrérages et jusqu'à cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices non-payées," soit et les polices non-payées ne comptent pas comme polices payées pour cent plus tard." Que la clause "à la date de la police" soit remplacée par "à la date de la police." Que la section 6 de cet article, savoir : "Les primes payées ne seront comptées pour cent plus tard" soit remplacée par "Les primes payées ne seront comptées pour cent plus tard." Que la section 7 de cet article, savoir : "Les polices ne seront pas comptées dans les polices non-payées" soit et les polices non-payées ne comptent pas comme polices payées pour cent plus tard." Que la section 8 de cet article, savoir : "Les polices ne seront pas comptées dans les polices non-payées" soit et les polices non-payées ne comptent pas comme polices payées pour cent plus tard."

Section 14.—Que l'alinéa "b" de la section 5 de cet article, savoir : "Les primes en arrérages et jusqu'à cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices non-payées." soit remplacé par "Les primes en arrérages et jusqu'à cinquante piastres ne seront pas comptées dans les polices non-payées." Que l'alinéa "c" soit remplacé par "Les polices ne seront pas comptées dans les polices non-payées." Que l'alinéa "d" soit remplacé par "Les polices ne seront pas comptées dans les polices non-payées." Que l'alinéa "e" soit rem